



1er Trimestre 2020/2021

"L'Espace Détente" 6-12 ans



L'Espace Détente, a pour vocation d'accueillir, pendant les temps périscolaires, les enfants scolarisés à Kunheim, en leur proposant des activités physiques, manuelles, culturelles pour favoriser le développement de leur personnalité.

C'est un lieu d'épanouissement pour l'enfant et un carrefour d'échanges avec les adultes.

Ce service dépend de l'association « Amicale Jules Verne » gérée par des bénévoles.

Vous pouvez découvrir notre plaquette du 1^{er} trimestre, avec toutes les activités proposées.

Pour bénéficier des activités il faut être membre de l'AJV gestionnaire de « l'Espace Détente », la cotisation est annuelle (année scolaire) et familiale, elle est actuellement de 5 €.

Une participation entre **9,60 € et 18 € par activité** et par trimestre est demandée (selon votre quotient familial).

La rentrée pour les activités élémentaire démarrera le **LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020**.

Quotient familial :QF	Activités du lundi, mardi, jeudi et mercredi pour les enfants de l'école maternelle	Activités du mercredi pour les enfants de l'école élémentaire
QF<800	9,60 €	14,40 €
800<QF<1250	10,80 €	16,20 €
QF>1250	12,00 €	18,00 €

Pour vous inscrire vous devez :

- Remplir le dossier et régler la carte de membre le jour de l'inscription
- Remplir la feuille de vœux (rose) pour les inscriptions aux activités
- Vous recevrez une confirmation pour l'inscription définitive qui vous indiquera votre heure de passage par mail

Ramener votre dossier dûment rempli auprès de Valérie SCHMITZ-DANNER dans les locaux de La Ruhe :

Du 29 juin 2020 au 10 juillet 2020 lundi, mardi, jeudi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Du 26 au 31 août 2020 lundi, mardi, jeudi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30

Dans tous les cas pour une inscription définitive rendez-vous :

VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2020 de 16h00 à 18h30

Le règlement des activités se fera auprès de Valérie Schmitz-Danner.

(Hall d'entrée du bâtiment de l'Accueil Enfance de Kunheim (AEK))

Nous vous demandons de ramener : Le règlement par chèque ou espèces

L'inscription aux activités sera effective uniquement après le règlement.

Si vous n'êtes pas disponible. Merci de vous faire représenter par une autre personne (parents, amis, voisins,...)

ou contacter Valérie SCHMITZ-DANNER la coordinatrice de l'Espace Détente au 03.89.78.89.08 ou par mail

vd@kunheim.fr

Plus aucune inscription ne sera acceptée après le vendredi.

Si vous n'avez pas réglé le montant des activités Espace Détente de vos enfants le jour des inscriptions, ceux-ci ne pourront pas y participer.




Dans le cadre des précautions prises et des gestes barrières à appliquer, les rencontres pour ce moment d'inscription devront être rapides et préparées.

A votre arrivée devant le bâtiment pour l'inscription, appelez le 03.89.78.89.08



ACTIVITES « ESPACE DETENTE » 6 – 12 ans

1^{er} TRIMESTRE 2020/2021 (du 9 Septembre au 18 Décembre 2020)

Ecole élémentaire					
Jours LUNDI 16H05 à 17H15	Accompagnement à la scolarité Du CP au CM2 				
MARDI 16H05 à 17H15	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> Cuisine du monde Du CP au CM2 </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> Parcours mini-kids de l'extrême Du CP au CM2 </td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"> Informatique Du CE2 au CM2 </td> </tr> </table>	Cuisine du monde Du CP au CM2	Parcours mini-kids de l'extrême Du CP au CM2	Informatique Du CE2 au CM2	
Cuisine du monde Du CP au CM2	Parcours mini-kids de l'extrême Du CP au CM2				
Informatique Du CE2 au CM2					
MERCREDI 9H00 à 10H30	Jeux de société Du CP au CM2 				
MERCREDI 10H00 à 11H30	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;"> Couture CE2, CM1 et CM2 </td> <td style="width: 50%; text-align: center;"> Scrapbooking Du CP au CM2 </td> </tr> </table>	Couture CE2, CM1 et CM2	Scrapbooking Du CP au CM2		
Couture CE2, CM1 et CM2	Scrapbooking Du CP au CM2				
JEUDI 16H05 à 17H15	Accompagnement à la scolarité Du CP au CM2 				

LE MERCREDI

Soit 10 séances d'activités et 2 sorties programmées pour ce trimestre :

Septembre 2020	Octobre 2020	Novembre 2020	Décembre 2020
09/09/2020	07/10/2020	04/11/2020	02/12/2020
16/09/2020	14/10/2020	18/11/2020	09/12/2020
23/09/2020		25/11/2020	16/12/2020
30/09/2020			

- Mercredi 14 Octobre 2020 : Une sortie **Culturelle** (musée, spectacle,...)
- Mercredi 16 décembre 2020 : Une sortie « Marché de Noël »

Les sorties se dérouleront sur une journée entière.

Il n'y aura donc pas d'activités ce jour-là.

Les sorties sont organisées en collaboration avec le service périscolaire communal « La Ruche » de Kunheim.



Ecole élémentaire 1er Trimestre 2020/2021

Du 7 septembre 2020 au 18 décembre 2020

Fiche de vœux d'activités à l'Espace Détente



Le document dûment rempli est à remettre **au plus tard le 02/09/2020**
(pour les parents désirant que leurs enfants débutent **les activités le 7/09/2020**).

auprès de Valérie SCHMITZ-DANNER, 20 rue Albert Schweitzer 68320 KUNHEIM son bureau est dans le bâtiment AEK de « La Ruche ».
Pour tout renseignement 03.89.79.89.08 ou par mail au vd@kunheim.fr

Pour cette première inscription de l'année scolaire, obligation de rendre le dossier d'inscription de l'ALSH « Espace Détente » complet (disponible à « La Ruche » ou téléchargeable sur le site internet de la mairie : kunheim.fr).

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date et il faudra attendre le trimestre suivant qui démarrera le **4/01/2021**.

Si lors du dépouillement le créneau de l'activité choisie en n°1 est complet, l'enfant sera inscrit sur la seconde activité. Le choix de l'activité se fera dans la limite des places disponibles.

Nom et prénom de l'enfant :

Son âge : Date de naissance pour le – de 6 ans :

Sa Classe :

Nom du représentant légal :

Numéroter de 1 à 3 l'ordre de préférence de l'enfant.

Activité	lundi	mardi	mercredi	jeudi
Choix	<input type="checkbox"/> DE 16H05 à 17H15 Accompagnement à la scolarité CP – CM2	<input type="checkbox"/> DE 16H05 à 17H15 Cuisine du monde CP au CM2 <input type="checkbox"/> DE 16H05 à 17H15 Parcours mini kids de l'extrême CP au CM2 <input type="checkbox"/> DE 16H05 à 17H15 Informatique CE2, CM1 et CM2	<input type="checkbox"/> DE 9H00 à 10H30 Jeux de société CP au CM2 <input type="checkbox"/> DE 10H00 à 11H30 Couture CP au CM2 <input type="checkbox"/> DE 10H00 à 11H30 Multi-sport CP au CM2	<input type="checkbox"/> DE 16H05 à 17H15 Accompagnement à la scolarité CP – CM2

Rappel : une fiche par enfant – inscription pour le trimestre, un seul choix par jour pour le lundi et le jeudi.



DOSSIER D'INSCRIPTION FAMILIALE

ALSH « Espace Détente »
Année 2020/2021

PARENTS

Mère Père Tuteur

Nom : Prénom :

Situation familiale : Marié(e) Veuf (Ve) Personne seule Divorcé(e) Concubinage


Adresse :

Code postal et commune :

Date de naissance :

Profession :

Employeur :

 domicile : bureau : portable :

Email :

Régime d'appartenance : Cocher la case correspondante

Régime général ou Mutualité Sociale Agricole autres régimes – Précisez :

Mère Père Tuteur

Nom : Prénom :

Situation familiale : Marié(e) Veuf (Ve) Personne seule Divorcé(e) Concubinage


Adresse :

Code postal et commune :

Date de naissance :

Profession :

Employeur :

 domicile : bureau : portable :

Email :

Régime d'appartenance : Cocher la case correspondante

régime général ou Mutualité Sociale Agricole autres régimes – Précisez :

En cas de divorce ou séparation garde juridique de l'enfant confiée :

(Cocher la case correspondante)

aux deux parents *à la mère *au père

autres :

(*fournir obligatoirement une attestation ou une copie du jugement)

C.A.F.

N° d'immatriculation C.A.F. :

Grâce à la convention CAFPRO, nous avons accès à votre QF.

TARIFS 2020/2021

Pour bénéficier des activités il faut être membre de l'Association Amicale Jules Verne gestionnaire de « l'Espace Détente », la cotisation est annuelle (année scolaire) et familiale, de 5 €.

Une participation entre 9,60 € et 18,00 € par activité et par trimestre est demandée, un tarif dégressif en fonction du quotient familial pourra être appliqué.

Quotient familial :QF	Activités du lundi, mardi, jeudi et mercredi pour les enfants de l'école maternelle	Activités du mercredi pour les enfants de l'école élémentaire
QF<800	9,60 €	14,40 €
800<QF<1250	10,80 €	16,20 €
QF>1250	12,00 €	18,00 €

Le tarif est fixé en fonction du Quotient Familial (QF) de la famille.

ENFANT

(Uniquement les enfants inscrits aux activités « Espace Détente »)

1^{er} enfant :

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu et code postal de naissance :

Classe :

Autorisez-vous votre enfant à quitter seul(e) l'accueil de loisirs : (barrez la mention inutile)	OUI	NON
---	-----	-----

2^{ème} enfant :

Nom : Prénom : Sexe :

Date de naissance : Lieu et code postal de naissance :

Classe :

Autorisez-vous votre enfant à quitter seul(e) l'accueil de loisirs : (barrez la mention inutile)	OUI	NON
---	-----	-----

Autres personnes autorisées à venir chercher l'enfant ou à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Adresse :

Lien de parenté ou autre :



domicile : bureau : portable :

Autorisation des parents ou de la personne qui confie l'enfant

- **Assurances :**

Mon/mes enfant(s) est-il couvert par une Assurance Responsabilité Civile. Oui Non
(Joindre une copie de l'attestation en cours de validité)

- déclare autoriser mon/mes enfant(s) à **fréquenter** « l'Espace Détente » et à participer aux activités toute l'année. Oui Non

- autorise la responsable de la structure d'accueil à faire **donner tous soins urgents** constatés par le médecin. Oui Non

- certifie que les vaccinations de mon/mes enfant(s) sont à jour Oui Non
(Joindre une fiche sanitaire complète par enfant)

- reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à y souscrire Oui Non

- accepte que mon/mes enfant(s) soit pris en photo lors de manifestations particulières et que les photos soient éventuellement affichées ou diffusées sur internet et ailleurs. Oui Non

Signature du représentant légal (obligatoire):



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE



CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

Table with 5 columns: VACCINS OBLIGATOIRES, oui, non, DATES DES DERNIERS RAPPELS, VACCINS RECOMMANDÉS, DATES. Rows include Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Ou DT polio, Ou Tétracoq and Hépatite B, Rubéole Oreillons Rougeole, Coqueluche, BCG, Autres (préciser).

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si il y a un Projet d'Accueil Individualisé = PAI , le joindre à la fiche sanitaire

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

Table with 5 columns: RUBÉOLE, VARICELLE, ANGINE, RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ, SCARLATINE. Each cell contains 'OUI' and 'NON' checkboxes.

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non ALIMENTAIRES oui non AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**)

.....

.....

.....

.....

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

.....

.....

.....

.....

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM / PRENOM.....

ADRESSE.....

.....

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : Portable :

Père : domicile : Portable :

NOM DU MÉDECIN TRAITANT
ADRESSE DU MÉDECIN TRAITANT
☎ DU MÉDECIN TRAITANT

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

N° de sécurité sociale : _____

Date : _____ Signature : _____

OBSERVATIONS

.....

.....

.....



Autorisation d'utilisation de l'image de vos enfants

La loi nous impose de demander une autorisation chaque fois que nous voulons photographier ou filmer les élèves dans le cadre des activités scolaires et extra scolaires. Si vous préférez ne pas remplir cet imprimé, aucune prise de vue de votre enfant ne sera effectuée, ce dernier n'apparaîtra sur aucun support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique etc.).

Je soussigné (nom, prénom)

*Père de

Je soussignée (nom, prénom)

*Mère de :

Je soussigné(e) (nom, prénom)

*Représentant légal de :

Nom : Prénom : Age :

Nom : Prénom : Age :

Nom : Prénom : Age :

Nom : Prénom : Age :

scolarisé(e)s à Kunheim.

déclare autoriser l'Association Amicale Jules Verne à :

1) photographier et/ou filmer mon(mes) enfant(s) dans le cadre des activités « Espace Détente »
pour l'année scolaire 2020/2021

2) reproduire et diffuser en partie ou en totalité ces images sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, site internet, etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations etc.) connus et à venir.

Il est entendu que l'Association Amicale Jules Verne s'engage sur les points suivants :

- Les images ne pourront en aucun cas être dénaturées ni détournées de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé.
- La légende ne pourra porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne.
- En aucun cas, l'association ne cédera les images à des tiers.
- Quelle que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, il n'y aura aucune rémunération par l'Association Amicale Jules Verne pour l'utilisation des images.

Fait, à le

Signatures obligatoires des deux parents titulaires de l'autorité parentale **ou** du tuteur légal, précédée (s) de la mention « lu et approuvé »:

*Le père

* La mère

*Le tuteur légal